

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2007005

Signataire : EGA/ED/NH

OBJET :Construction de la Maison de l'Enfance SOLOMON. Information sur le marché de travaux et approbation du principe de l'augmentation du bilan global prévisionnel.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet approuvé le 23 mars 2006,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 14 décembre 2006, de déclarer infructueux le marché sur appel d'offres lancé le 18 juillet 2006,

Considérant que l'enveloppe prévisionnelle doit être révisée de 12 à 18% afin d'intégrer la hausse conjoncturelle du marché de la construction observée depuis quelques mois, les actualisations des prix.

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : approuve le principe de l'augmentation du bilan global prévisionnel de 12 à 18% concernant les travaux de construction de la maison de l'enfance SOLOMON.

Pour le Maire

L'adjoint délégué